

OCEAN lance une nouvelle fonctionnalité d'aide au calcul de la paie, conforme aux dernières conventions collectives des ouvriers du Bâtiment.

Clichy, le 22 novembre 2018

Partenaire historique des professionnels du bâtiment et collaborant étroitement avec IT-FFB (Institut Technique de la Fédération Française du Bâtiment) depuis plus de 10 ans, OCEAN, filiale du groupe Orange et expert du véhicule connecté et de la gestion d'activité intelligente, enrichit son offre de services dédiée aux professionnels du bâtiment et lance une nouvelle fonctionnalité contribuant à l'élaboration de la paie : les indemnités de petits déplacements, prévues dans les nouveaux accords signés dans le cadre des deux nouvelles conventions collectives nationales des ouvriers du Bâtiment, applicables à compter du 1er juillet 2018.

Les entreprises du bâtiment bénéficient ainsi d'une solution simple et pratique, leur permettant de gagner du temps sur le calcul des petits déplacements, de soulager les personnels en charge de la préparation des paies et d'être sereins quant à l'exactitude des données.

Pour mémoire : « Dans la convention collective de 1990, il est prévu que les indemnités de petits déplacements que les ouvriers du Bâtiment effectuent chaque jour pour se rendre sur le chantier ou regagner leur domicile sont calculées selon un système de zones concentriques dont les limites sont distantes entre elles de 10 km à vol d'oiseau. Les nouvelles conventions mettent fin à cette méthode de calcul, considérant désormais que les limites concentriques doivent être calculées au moyen d'un site internet reconnu de calcul d'itinéraire. »

Olivier Picard, Directeur Général d'OCEAN, indique : « Pour faciliter le traitement complexifié du calcul des indemnités de petits déplacements, notre R&D s'est investie dans le développement d'un module apportant aux entreprises du bâtiment tous les éléments pour calculer ces indemnités. Simple d'utilisation - un clic suffit -, cette solution permet aux services comptables de gagner en temps de traitement et de réduire drastiquement les risques d'erreur ; tout est automatisé. Cette innovation confirme l'implication d'OCEAN dans le développement de solutions en adéquation avec les spécificités de ses clients et partenaires. De plus, le responsable opérationnel peut visualiser dans quelle zone se situe chaque chantier. »

Plus d'un million de bulletins de salaire produits chaque mois (source FFB)

1 069 000 salariés du bâtiment sont concernés, et de fait, autant de bulletins de salaire traités chaque mois. Si l'on considère un gain de temps, ne serait-ce que de quelques dizaines de secondes par fiche de paie, ce sont près de 2 millions d'euros d'économisés en temps homme chaque mois pour les services comptables des entreprises du marché du bâtiment.

	Sans OCEAN	Avec OCEAN
Coût estimé des calculs par mois par salarié pour les entreprises	5€*	0,70€**

* Estimation réalisée sur la base d'un temps moyen de traitement nécessaire au calcul manuel de l'indemnité de 1 mn.

** Abonnement à l'option OCEAN, par véhicule et par mois.

À PROPOS D'OCEAN, SOCIÉTÉ DU GROUPE ORANGE

Créée en 2003, OCEAN a rejoint Orange Business Services en avril 2015. La réunion des activités de gestion de flottes d'Orange, présent sur ce marché depuis 2005, et de celles d'OCEAN a donné naissance à un nouveau leader de la géolocalisation de véhicules et de la gestion de flottes sur les marchés français et européen avec 130 000 véhicules gérés et plus de 6 000 clients.

OCEAN propose des offres de gestion de flottes avec ou sans géolocalisation et a développé une véritable expertise avec des solutions spécialisées par secteur d'activité. OCEAN est ainsi leader français des solutions de géolocalisation dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics et dispose de savoir-faire pointus dans d'autres domaines tels que le paysage, la maintenance, le dépannage, la gestion de tournées et la traçabilité des engins. OCEAN s'appuie sur la présence locale d'Orange Business Services et ses capacités d'innovation, notamment dans le domaine des objets connectés, pour se différencier sur son marché.

Pour plus d'informations sur OCEAN, nous vous invitons à consulter : <http://www.ocean.fr>

CONTACT

Barbara Tron Directrice marketing
+33 1 47 30 75 32
barbara.tron@orange.com

Catherine Grillo Attachée de presse
+33 (0)1 71 19 70 11
catherine@firstcom.fr



CONNECTER POUR MIEUX GÉRER

Soulager les salariés concernés par la mesure, conforter le management et gagner en transparence

Cette fonction apporte en parallèle une plus grande sérénité au management, qui dispose ainsi des relevés de déplacements au réel.

Visualiser l'activité réelle sur chaque chantier

Enfin, la mise en place de cette fonctionnalité, intégrée au sein d'une analyse de prépaie, permet de visualiser le temps effectivement passé sur un chantier, information essentielle pour la gestion de l'activité et la transparence de facturation vers le client final.